

Nouvelle étude : les Canadiens préoccupés par les menaces pesant sur les fondements de la démocratie canadienne

Les ordres professionnels de juristes lancent une campagne nationale pour rassembler les Canadiens autour de la protection de l'État de droit.

4 novembre 2025 — Alors que la solidité des libertés démocratiques suscite l'attention des médias internationaux, une nouvelle étude révèle que les Canadiens s'inquiètent des menaces pesant sur l'État de droit dans leur pays.

Selon une étude commandée par une coalition nationale d'ordres professionnels de juristes et menée par Discover, plus des deux tiers (68 %) des Canadiens estiment que des influences politiques ou idéologiques pourraient influencer les décisions des tribunaux dans leur pays. Près de la moitié (46 %) des Canadiens estiment que l'érosion de l'État de droit qu'ils observent aux États-Unis pourrait aussi se produire au Canada.

Afin de sensibiliser la population à l'importance de l'État de droit, une coalition de barreaux s'est formée pour lancer « À nous de le protéger », une campagne nationale visant à rallier les Canadiens autour des valeurs communes sur lesquelles repose notre démocratie, notamment l'équité, la justice et l'égalité.

L'étude montre que, si les Canadiens soutiennent largement l'État de droit, nombreux sont ceux qui constatent des failles dans le système démocratique canadien, qu'il s'agisse de retards judiciaires, d'ingérence politique perçue ou de désinformation. Certains craignent même une aggravation de la situation.

Cette nouvelle campagne de sensibilisation vise à encourager les Canadiens à en apprendre davantage sur l'État de droit, un principe fondamental de notre démocratie, et à susciter des discussions constructives pour sa préservation au Canada.

« L'histoire nous enseigne que la démocratie est fragile; elle n'est pas garantie », déclare Leah Kosokowsky, directrice générale du Barreau du Manitoba. « Beaucoup d'entre nous ont des grands-parents qui ont combattu pour cette démocratie ou des parents qui ont traversé des océans pour en bénéficier. Aujourd'hui, c'est à notre tour de la défendre. »

« Même si les Canadiens savent que notre système n'est pas parfait, 9 sur 10 affirment que l'État de droit est le fondement d'une société juste et équitable et que les Canadiens devraient mieux le connaître », déclare Anik Bossé, bâtonnière du Barreau du Nouveau-Brunswick. « La campagne « À nous de le protéger » est une initiative pertinente et ambitieuse visant à sensibiliser et à rassembler les Canadiens autour de ce principe fondamental de notre démocratie. »

Pour en savoir plus sur l'État de droit au Canada et la campagne « À nous de le protéger », visitez le site www.anousdeleproteger.ca

Contact média

media@ourstoprotect.ca

À NOUS DE LE PROTÉGER

À propos de « À nous de le protéger »

La campagne « À nous de le protéger » a été lancée par une coalition nationale d'ordres professionnels de juristes canadiens. En tant qu'organismes chargés de réglementer la profession d'avocat et de protéger l'intérêt public, les ordres professionnels de juristes ont la responsabilité de défendre les principes qui assurent le bon fonctionnement de notre démocratie. La campagne « À nous de le protéger » vise à sensibiliser la population aux enjeux actuels et à montrer ce que chacun peut faire pour préserver la vitalité de la démocratie canadienne.

